

Déclaration de mise en place et d'exploitation d'un dépôt de gasoil (300 l – 20.000 l)

Déclaration de mise en place et d'exploitation d'un dépôt de gasoil d'une capacité allant de 300 litres à 20.000.- litres, destinée à l'Administration de l'Environnement en vertu du règlement grand-ducal du 26 juillet 1999 concernant les dépôts de gasoil d'une capacité allant de 300 litres à 20.000.- litres.

Le soussigné (nom, adresse) : _____

Déclare par la présente mettre en place et exploiter un dépôt de gasoil comprenant les éléments mentionnés ci-dessous.

Déclare par la présente continuer l'exploitation d'un dépôt de gasoil faisant l'objet de l'autorisation d'exploitation délivrée
par
N° du et venant à expiration le
Les éléments exploités sont ceux mentionnés ci-dessous.

Déclare par la présente apporter des modifications au dépôt de gasoil exploité en conformité avec l'autorisation délivrée par
.....
N° du ou déclarée en date du
De sorte qu'après modification, la station comprendra les éléments mentionnés ci-dessous.

Éléments exploités :

..... réservoir aérien / souterrain d'une capacité de litres, destiné au stockage de gasoil,

..... réservoir aérien / souterrain d'une capacité de litres destiné au stockage de gasoil,

..... réservoir aérien / souterrain d'une capacité de litres, destiné au stockage de gasoil.

L'exploitation ainsi déclarée prendra effet le

Le dépôt est situé (adresse précise de l'emplacement du dépôt)

.....
.....

Annexe : En cas de réservoir souterrain : Rapport dressé par la personne agréée en vertu de l'article 9 du règlement grand-ducal Susmentionné.

Signature :